

Exposition La bibliothèque estudiantine : Appel à participation



Appel à participation

Toutes les étudiantes et tous les étudiants sont invités à proposer 1 à 3 publications imprimées / reproductibles réalisée(s) au cours des deux dernières années.

Un jury constitué d'enseignants chercheurs du département Arts plastiques de l'université Rennes 2, de responsables de la Bibliothèque Universitaire et d'un étudiant ou une étudiante sélectionne ensuite les publications qui sont exposées au CLA lors de l'exposition.

En 2026, l'exposition aura lieu du 28 avril au 19 juin.

Vous souhaitez participer ?

Les publications sont à déposer sous une enveloppe à votre nom (avec adresse mail, établissement et année d'inscription) au plus tard le jeudi 9 avril au Cabinet du livre d'artiste (du mardi au vendredi, de 14h à 17h).

Une fiche technique sera jointe à chaque publication précisant :

- le nom de l'auteur ou de l'autrice, le titre, la date de publication
- une description en quelques lignes du projet
- si besoin, les conditions particulières d'exposition souhaitées (éditions manipulables ou à présenter au mur ou sous vitrine + ouvert / fermé).

Les noms des auteurs et autrices des publications retenues pour l'exposition seront communiqués et disponibles sur le site de la BU le lundi 20 avril.

Les publications non retenues pour l'exposition pourront être récupérées sur place à partir du mardi 21 avril.

Les publications sélectionnées pourront être récupérées sur place à l'issue de l'exposition (ou à la rentrée de septembre 2026). Aucun envoi de retour ne pourra être fait par le CLA.

Les publications sélectionnées pour l'exposition seront traitées avec soin et une personne sera en permanence sur le lieu d'exposition. Néanmoins, la responsabilité du Service commun de la documentation (SCD) ne pourra être engagée en cas de dégradation ou d'altération pendant le temps de l'exposition, liée à la manipulation des lecteurs et lectrices (si celle-ci est souhaitée).

Pour plus de renseignements, vous pouvez écrire à [bu-cla \[at\] univ-rennes2.fr](mailto:bu-cla@univ-rennes2.fr) ([bu-cla\[at\]univ-rennes2\[dot\]fr](mailto:bu-cla[at]univ-rennes2[dot]fr)) ou [marie.boivent \[at\] univ-rennes2.fr](mailto:marie.boivent@univ-rennes2.fr) ([marie\[dot\]boivent\[at\]univ-rennes2\[dot\]fr](mailto:marie[dot]boivent[at]univ-rennes2[dot]fr))

24 mars 2026